

Maître Eric AUDINEAU, membre de l'**AARPI AUDINEAU-GUITTON**
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10 rue de la Pépinière, 75008 PARIS – www.audineau.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Le JEUDI 06 MARS 2025 à 14 Heures

au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème},
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis à **PARIS (75010)**

21 boulevard de la Chapelle et 25 rue Perdonnet.

Cadastré section 1001 AE n° 15, lieudit « 21 boulevard de la Chapelle »,
pour une contenance cadastrale de 01 are et 72 centiares.

21 boulevard de la Chapelle

Lot numéro 5 de l'état descriptif de division : Au deuxième sous-sol, en face de l'escalier, **une grande CAVE** divisée en deux parties, portant le numéro huit du plan des caves.
Et les 4/1.037èmes des parties communes.

Lot numéro 18 de l'état descriptif de division : En façade sur le boulevard de la Chapelle, **UNE BOUTIQUE** cloisonnée au moyen de châssis vitrés et qui comprend :

- au rez-de-chaussée : une zone d'accès clientèle, un comptoir d'accueil et une réserve en partie arrière avec un escalier hélicoïdal qui dessert l'étage supérieur.
- au premier étage : un petit palier, un cabinet de toilettes et une pièce.

Superficie (Loi Carrez) : 33,16 m².

Droit en commun avec les lots numéros 1, 17 et le gardien de l'immeuble, aux water-closets communs et au poste d'eau, situés dans la courette.
Et les 43/1.037èmes des parties communes.

Les biens seraient loués.

Observation étant ici faite qu'un procès-verbal de description a été dressé le 19 avril 2024 par Maître Bruno GABIN, Commissaire de Justice associé à PARIS 15^{ème}.

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 21 boulevard de la Chapelle & 25 rue Perdonnet 75010 PARIS**, agissant poursuites et diligences de son syndic en exercice le cabinet CDSA, SAS au capital de social de 27.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 809 415 169, dont le siège social se situe 107 boulevard de Magenta, 75010 PARIS, et dont le Président est domicilié audit siège en cette qualité.

Ayant pour Avocat, **Maître Eric AUDINEAU**, membre de l'**AARPI AUDINEAU-GUITTON**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10 rue de la Pépinière, 75008 PARIS.

MISE A PRIX : 40.000 euros (Quarante mille euros).

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 24/00160.

- **A Maître Eric AUDINEAU**, membre de l'**AARPI AUDINEAU-GUITTON**, Avocat au Barreau de PARIS,
demeurant 10 rue de la Pépinière, 75008 PARIS – www.audineau.fr

- sur le site avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le Lundi 03 mars 2025 de 11 Heures à 12 Heures.

Fait et rédigé à PARIS, le 10 janvier 2025 - Signé : Maître Eric AUDINEAU.